

# AGENDA De l'été

## JUIN

- **Jeudi 25 juin - Buffet Campagnard dansant**  
12h - Salle des Fêtes  
Organisé par les Rives du Cauron (04 94 69 94 16)

- **Dimanche 28 juin**  
**Spectacle fin de saison du Club Hy-Vong**  
15h - Salle des Fêtes  
Démonstrations de Viet Vu Dao - Entrée libre  
Contact (06 32 98 24 34)

## JUILLET

- **Lundi 13 juillet - Fête Nationale**  
19h30 - Place Sadi Carnot  
Bal populaire avec repas (poulet basquaise)  
Animation musicale DJ  
Organisé par la Mairie (04 94 37 23 40)

- **Samedi 18 juillet - Veillée sous les Étoiles**  
19h30 - Chapelle Notre Dame d'Espérance  
Avec la participation du conteur Daniel Daumas  
Organisée par Bras Initiatives (04 94 78 59 84)

- **Vendredi 31 juillet et samedi 1<sup>er</sup> Août - Bras vu du Ciel**  
**Baptêmes en Hélicoptère**  
Fly for You  
30 € par personne  
Organisé par la Mairie (04 94 37 23 40)

## AOÛT

- **Du 1<sup>er</sup> au 4 août - Fête de la Saint-Étienne**  
Forains du 1<sup>er</sup> au 4 août  
1<sup>er</sup> août : concours de pêche enfants, concours de pétanque, soirée Grand Orchestre  
2 août : procession Saint-Etienne en musique avec la troupe des Bravadeurs (départ Place Sadi Carnot), Concours de pétanque, Soirée Grand bal DJ  
3 août : concentration cyclotouristes, Grand Prix Cycliste de Bras, concours de pétanque, soirée Bal musette  
4 août : Aioli monstre, concours de pétanque, soirée Macaronade géante suivie d'un grand bal

Organisée par Bras en Fête (04 94 69 90 23), les Amis de la Saint-Étienne (06 70 83 45 07), le Vélo-Club Carçois (04 94 80 56 42), et la Mairie de Bras (04 94 37 23 40)

- **Samedi 8 août - À NE PAS MANQUER !**  
**Récital de Piano autour des Coteaux Varois**  
18h30 - Place Sadi Carnot  
Organisé par la Mairie (04 94 37 23 40)

- **Samedi 15 août - Soirée Provençale**  
À partir de 18h30, Place Sadi Carnot  
Initiation au Balèti (danses folkloriques de Provence et d'ailleurs) suivi d'un repas méridional et du Balèti  
Organisée par Bras Initiatives (04 94 78 59 84)

- **Mercredi 19 août - Commémoration**  
**« Libération de Bras »**  
18h : départ de la Place du 14 Juillet

- **Samedi 29 août - FESTIVAL Les Esgourdes de Bras**  
20h30 - Place Sadi Carnot  
Concert Rock gratuit avec le groupe « The Buns »  
Organisé par la Mairie (04 94 37 23 40)  
Programme susceptible de modification

## SEPTEMBRE

- **Le 26 et 27 septembre - Festival La BD en Fête**  
De 14h à 19h - Salle des Fêtes  
Dédicaces et vente de B.D. neuves et d'occasion  
40 auteurs présents - Entrée libre  
Organisé par La BD en Fête (06 88 40 42 43)

## OCTOBRE

- **Le 3 et 4 octobre - Week-end Sportif**  
De 10h à 18h - Stade de Bras  
Plus de 30 activités à découvrir en famille  
Entrée libre - Buvette et petite restauration sur place  
Organisé par la Mairie (04 94 37 23 40)

Retrouvez toute l'actualité en ligne sur [www.mairie-bras.fr](http://www.mairie-bras.fr)

№24 - Juin 2015

Tél.: 04 94 37 23 40 E-mail : [secretariat@mairie-bras.fr](mailto:secretariat@mairie-bras.fr) - [www.mairie-bras.fr](http://www.mairie-bras.fr)



## NUMÉROS SERVICES MUNICIPAUX

■ <b>MAIRIE</b> <i>Lundi au vendredi de 8h à 12h</i> <i>Mardi et jeudi de 8h à 12h et de 15h à 18h, samedi de 9h à 12h</i>	04 94 37 23 40
■ <b>POLICE</b> <i>GAUTHIER Pascal</i> <i>CHARLET Elen</i>	06 14 43 19 66 06 14 43 08 47
■ <b>POSTE</b> <i>Lundi au samedi de 8h30 à 11h30</i>	04 94 69 94 15
■ <b>DÉCHETTERIE</b> <i>Ouverte tous les jours, sauf mardi, dimanche et jours fériés.</i> <i>Horaires d'été (mars à oct.): 7h45-12h00 et 13h30-18h00</i> <b>Enlèvement des encombrants :</b> Après de la Communauté de Communes :	04 98 05 20 10 04 94 59 40 29
■ <b>MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE</b> <i>Mardi au vendredi : 15h30 à 18h00</i> <i>Samedi : 9h00 à 12h30 (sauf jours fériés)</i>	04 94 37 23 47
■ <b>ÉCOLE</b> <i>Inscriptions en mairie</i>	04 98 05 12 99
■ <b>CRÈCHE</b>	06 21 14 38 89
■ <b>GARDERIE</b> <i>Lundi, mardi, jeudi, vendredi</i> <i>7h30 à 8h40 et 16h30 à 18h30</i>	06 18 35 17 30
■ <b>CENTRE AÉRÉ</b> <i>accueildeleloisirs@mairie-bras.fr</i>	06 18 35 17 30

## AGENDA MAIRIE

- **Conseils municipaux :**  
Jeudi 2 juillet à 20h30  
Jeudi 27 août à 20h30  
Jeudi 24 septembre à 20h30  
*Ces dates peuvent être modifiées en fonction des nécessités et des urgences. Merci de votre compréhension.*

## PERMANENCE DES ÉLUS

Sur rendez-vous, nous contacter par téléphone au : 04 94 37 23 40, nous écrire directement :

- **Finances :** Franck PERO, [fpero@mairie-bras.fr](mailto:fpero@mairie-bras.fr)
- **Affaires sociales, Habitat, Lien intergénérationnel :** Dominique DE PUYDT, [ddepuydt@mairie-bras.fr](mailto:ddepuydt@mairie-bras.fr)
- **Travaux :** Guy HERNANDEZ, [ghernandez@marie-bras.fr](mailto:ghernandez@marie-bras.fr)
- **Développement économique et Tourisme, Ecole :** Christel SAÏDANE, [csaidane@mairie-bras.fr](mailto:csaidane@mairie-bras.fr)
- **Culture, Fêtes et Cérémonies :** Stéphane BIDAUX, [sbidaux@mairie-bras.fr](mailto:sbidiaux@mairie-bras.fr)
- **Urbanisme et Communication :** Anne COUPLEZ, [annecouplez@mairie-bras.fr](mailto:annecouplez@mairie-bras.fr)  
[urbanisme@mairie-bras.fr](mailto:urbanisme@mairie-bras.fr)
- **Jeunesse & Sports, Associations et Conseil des Sages :** Jean-Pierre RIVIER, [jprivier@mairie-bras.fr](mailto:jprivier@mairie-bras.fr)

**Tous les samedis matins, sans rendez-vous :**  
2 élus sont présents en mairie, de 9h à 12h, pour répondre à vos questions.

JOURNAL D'INFORMATION DU VILLAGE DE BRAS



## ENFANCE

### Enfin une nouvelle crèche à Bras !

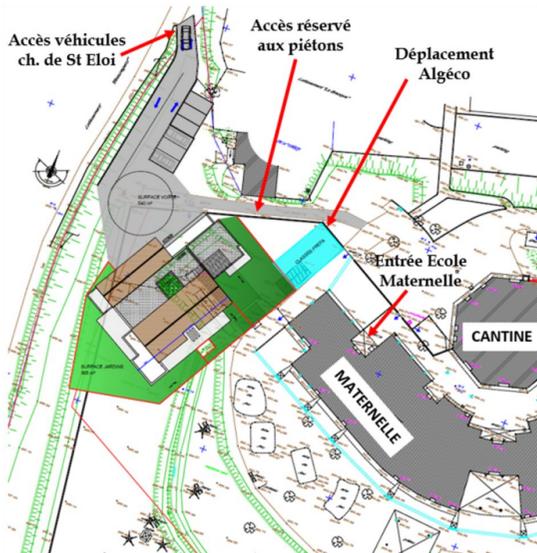
Tout d'abord, il faut savoir que la construction d'une crèche est une compétence de la Communauté de Communes. Depuis plusieurs années, les élus se sont battus pour obtenir l'implantation d'une crèche à Bras. En 2009, l'équipe municipale précédente a obtenu la mise en place d'une crèche itinérante par le biais de l'association « MAMI » à raison de 3 jours puis 5 jours par semaine.

Toutefois, ce service provisoire ne pouvait répondre que temporairement le temps qu'un projet de construction soit lancé. La Communauté de Communes Provence d'Argens sur Verdon n'a jamais répondu favorablement et une des raisons principales de rejoindre la Communauté de Communes Sainte Baume Mont Aurélien était la possibilité du financement intégral d'une crèche à Bras.

Afin de réaliser cette crèche, nous devons mettre à disposition un terrain communal suffisant à la réalisation de cette infrastructure. Le foncier disponible étant très limité, il a été fait le choix de l'implanter sur le site de l'école.

<b>Construction de la Crèche</b>
Travaux, Maîtrise d'Œuvre, études et mobilier pour 720 900 €
Financés par la communauté de Communes, la CAF et le Conseil Départemental
<b>Construction d'un relais Assistantes Maternelle (RAM), en option</b>
Travaux, Maîtrise d'Œuvre, études et mobilier pour 149 160 €
Financés par la communauté de Communes et la CAF

Sur un site aussi important, il était primordial de travailler sur le projet en concertation avec le directeur, l'équipe enseignante, ainsi que les parents d'élèves. Les premiers plans d'insertion dans le site n'ayant pas satisfait l'ensemble des acteurs, nous avons demandé à l'architecte de nous proposer d'autres implantations. Nous sommes finalement parvenus à un choix d'implantation optimal que ce soit pour les besoins actuels et futurs de l'école et de la crèche mais aussi et surtout pour le bien-être des enfants. C'est en parfaite transparence que nous vous présentons le plan de financement et les plans provisoires d'implantation. ■



## Services extra-scolaires

### Cantine & Transports Scolaires

#### Bilan de la Commission extra-municipale « cantine scolaire »

La commission extra-municipale a mené un travail rigoureux pour le renouvellement du traiteur de la cantine scolaire.

Le questionnaire qui vous a été soumis sur le service de la restauration scolaire a rencontré un grand succès avec une participation de 80 % et nous vous en remercions.



Grâce à vous, et à vos enfants nous avons pu prendre connaissance de vos avis positifs ou négatifs, et cela nous a permis de travailler sur un nouveau cahier des charges avec des exigences renouvelées envers le futur prestataire.

Après analyse des offres, **Provence Plats**, prestataire actuel présente la meilleure offre, tant du point de vue financier, avec un coût de 2.65 € HT, que sur le plan qualitatif avec, par exemple, l'utilisation à 100% de viandes françaises, l'emploi majoritaire de produits locaux et de saison, ou encore la fourniture de 2 aliments bio par semaine.

Dès la rentrée 2015, une commission cantine sera constituée. Son champ d'application sera assez large : contenu des assiettes, ambiance à la cantine, hygiène, respect des personnes, bruit, temps pour déjeuner... Cette commission sera composée d'élèves de CM2, des enseignants qui le souhaitent, de parents d'élèves, du responsable de la cantine et d'élus. ■



## CINÉMA

### Du nouveau à l'affiche !

Bras a le privilège d'avoir une véritable salle de cinéma équipée depuis 2013 d'un projecteur numérique haute définition avec «Son Dolby». La programmation numérique permet de proposer les films « à l'affiche » avec une plus grande souplesse.

La phase de redémarrage du cinéma nous a permis de programmer une ou deux séances chaque lundi.

En accord avec notre prestataire, et pour satisfaire un plus grand nombre, nous vous proposons dorénavant **2 séances par semaine à 20h45**: chaque vendredi et samedi, et ce à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

Les projections du vendredi pourront être partagées en alternance avec l'Arrimage qui organise son Ciné-Club.

#### Du nouveau dans les participations au transport scolaire :

En intégrant la Communauté de Communes Sainte Baume Mont Aurélien, notre commune a transféré la compétence «transport scolaire». Précédemment, la commune offrait la gratuité uniquement aux collégiens de l'établissement de Barjols, toutefois, n'ayant plus la compétence cette aide n'est plus possible.



Désormais la Communauté de Communes verse une participation financière pour les collégiens, lycéens et aussi étudiants quel que soit leur établissement scolaire.

Cette mesure nous semble plus équitable et surtout permet de prolonger l'aide tout au long de la vie scolaire. ■

Dès la rentrée 2015/2016, les aides se déclineront donc ainsi :

	Coût du Transport	Participation de la CCSBMA	Montant restant à charge des Familles
Collégiens	120 €	50 €	70 €
Lycéens	120 €	50 €	70 €
Etudiants	Remboursement sur présentation des justificatifs à hauteur de 50%		



De temps en temps, vous pourrez visionner des films au moment de leur sortie nationale. Cela a été le cas pour «Jurassic World», à l'affiche mercredi 10 juin, qui a été proposé vendredi 12 et samedi 13 juin.

Nous souhaitons également développer le goût du cinéma auprès du jeune public : séances pour les primaires et maternelles avec la participation des enseignants, collègue au cinéma, ou des séances spéciales : Jeunesse, Familles, Seniors, Art et Essai, etc...

Venez assister à la projection de films récents dans une salle confortable à proximité de chez vous. Retrouvez la programmation sur [www.allocine.fr](http://www.allocine.fr) et sur le site de la mairie.

Le prix des places reste inchangé : **6€ par personne** ■

#### ORDURES MENAGERES :

Nos containers ou bennes d'ordures ménagères regorgent de détritres en tout genre !

Ayons un geste citoyen sachant que le budget le plus important de la Communauté de Communes est le Traitement des Déchets, et bien entendu, chacun de nous en paie les frais !

Des bennes à ordures ménagères, il est facile de retirer tout ce qui est recyclable et de le déposer dans les bennes réservées au Tri (plastiques, bouteilles, papier...), ou le déposer à la déchèterie de Bras, voire pour les objets pouvant être réutilisés, appareils ménagers, meubles ou autres, à La Ressourcerie de notre Communauté de Communes à Saint Maximin.

#### TRI :

**Bennes à couvercle jaune :** Emballages et bouteilles en plastique, carton, et alu (barquettes et canettes) qui peuvent être sales mais doivent être vidés.

**Bennes à couvercle bleu :** Papiers, journaux, magazines, cahiers, papiers cadeaux, livres...

**Bennes à couvercle vert :** bouteilles, bocaux verre, vitres cassées...

#### DÉCHÈTERIE :

Plusieurs containers sont destinés à recevoir tout autre déchet :

- Végétaux et produits de coupes
- Cartons sans plastique
- Tous Métaux
- Gravats inertes sans emballages, sauf fibrociment, PST...
- Encombrants divers
- Huiles, peintures, détergents et produits chimiques, cartouches d'imprimantes, déchets ménagers Spéciaux

- Piles, ampoules électriques, néons
- Petit et gros électroménager
- Pneumatiques

Vous pouvez également utiliser les déchèteries des 5 autres communes membres de notre Communauté de Communes à savoir : Nans les Pins, Plan d'Aups, Pourrières, Rougiers et Saint Maximin la Sainte Baume sur présentation de la carte d'accès intercommunale pouvant être établie sur place sur présentation d'un justificatif de domicile.

#### RESSOURCERIE :

Elle est située dans le quartier « La Courtoise » à Saint Maximin en face de la déchèterie, d'où son nom : « La Courtoise Ressourcerie ». Inaugurée en octobre 2014., c'est une des rares Ressourcerie à posséder des locaux vraiment adaptés. Sa gestion a été confiée à une association loi 1901.

La Ressourcerie gère sur le territoire de la Communauté de Commune Sainte Baume Mont Aurélien (CCSBMA) un centre de récupération, de valorisation et de revente d'objets pouvant être encore utilisés. Elle collecte toute sorte d'objets par apports volontaires de particuliers, favorisant ainsi la réduction des déchets.

Les objets récupérables sont triés, nettoyés, réparés et revendus à petits prix pour une seconde vie. Un magasin de vente de 300m<sup>2</sup> est ouvert tous les samedis.

Tout matériel ou objet non réparable sera recyclé dans des filières spécifique. L'autre volet de l'association présente un caractère social car elle gère actuellement 7 emplois aidés à raison de 26h par semaine. Ce nombre devrait être augmenté prochainement pour pallier aux besoins grandissants.

Viennent s'ajouter des bénévoles qui apportent leurs compétences pour la remise en état des objets (mécanique, électricité, couture, rénovation de meubles, relooking...), la préparation, la mise en vente...

Une convention a été établie avec la Communauté de Communes pour l'enlèvement des encombrants (monstres) qui seront remis en état et vendus au magasin. Sur Bras, les ramassages se font le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi du mois. Il vous faut prendre rendez-vous à la CCSBMA au 04 94 59 40 29.

L'association est subventionnée au niveau des salaires, mais doit prendre en charge tous les frais de fonctionnement car le produit de la vente en magasin et la collecte des encombrants rémunérée au poids ne couvre pas la totalité des frais.

A titre d'information, en avril dernier, sur l'ensemble du tonnage collecté, 21% seulement est parti en déchèterie. contre 82% quelques années auparavant.

La Ressourcerie a un rôle d'éducation à l'environnement et de promotion de l'écocitoyenneté en cherchant à mettre en œuvre le réemploi comme moyen prioritaire de valorisation.

Cette initiative nous aide enfin à préserver nos ressources naturelles. ■

#### La Courtoise RESSOURCERIE

Chemin Bonneval Quartier La Courtoise  
83470 ST MAXIMIN (Face déchèterie)  
04 94 72 01 50

**Dépôts :** lu-Ve de 8h à 12h et 13h30 à 17h.

**Ventes :** Sa de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf jours fériés.

www.lacourtoiseressourcerie.fr

## Vive Le civisme ! Civisme Déchets et épaves



Peut-être détenez-vous une ou plusieurs épaves au fond de votre jardin ou sur un terrain vous appartenant. Il faut savoir qu'elles sont considérées comme des déchets et que c'est donc interdit ! Et pas question de s'en débarrasser n'importe comment ni n'importe où ...

En effet la législation et la réglementation sur les déchets s'appliquent aux épaves de véhicules et de tous matériels (moissonneuses-batteuses, charres, cyclomoteurs, scooters, herbes etc.). Les propriétaires d'épaves doivent les faire enlever.

La remise d'un véhicule hors d'usage est gratuite, .

Ce sont les articles L. 541-1 à L. 541-8 du code de l'environnement qui obligent les propriétaires de véhicules hors d'usage à en faire assurer l'élimination. Mais il faut savoir

également que le maire a le pouvoir de faire cesser le dépôt d'épaves tant sur le domaine public que sur les propriétés privées. Il peut donc, selon l'article L. 541-3 du code de l'environnement, après une mise en demeure sous forme d'arrêté, assurer d'office l'élimination desdits déchets « aux frais du responsable ».

Cet article permet également au maire d'obliger le responsable à consigner entre les mains d'un comptable public, une somme répondant du montant des interventions à réaliser si la commune doit intervenir à sa place pour enlever ou faire enlever les épaves. Le maire peut également intervenir en vertu des articles L. 2212-1 et L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales qui précisent : « Le maire est chargé de la police municipale et rurale. La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. ■

vos besoins).

- Les prestataires de portage de repas à domicile.

Nous remercions les nombreux participants et visiteurs et vous disons : « A l'année prochaine pour une seconde édition ! ■

**L'association Valentin Haüy**, créée en 1889, a été reconnue d'utilité publique en 1891. Son fondateur, Maurice de la Sizeranne, devenu aveugle à l'âge de 9 ans, avait pour ambition de soutenir les aveugles dans leur lutte pour l'accès à la culture et à la vie professionnelle.

Aujourd'hui, l'Association Valentin Haüy, est présente dans toute la France avec ses 110 comités régionaux et locaux dont l'antenne de Bras.

Avec constance depuis plus de 120 ans, elle poursuit les objectifs de son fondateur :

- Lutter avec les personnes déficientes visuelles pour la reconnaissance de leur droits.
- Participer à part entière à la vie sociale et professionnelle.
- Développer leur autonomie au quotidien.
- Informer sur la réalité du handicap visuel.
- Se donner les moyens de sa prévention.
- Faire évoluer le regard que la société, et les personnes déficientes visuelles elles-mêmes, portent sur le handicap.

Son représentant : M. Alfred Duché (Tél : 06 84 96 76 18)  
Mail : correspondance.bras@avh.asso.fr

## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

- Le Club de Viet Vu Dao de Bras, Champion !



Le 22 mars dernier s'est déroulé le 2<sup>ème</sup> tournoi de Viêt Vu Dao de la saison et le club de BRAS a encore fait parler de lui, en remportant deux médailles d'or dont une coupe et deux médailles d'argent. Quatre médailles pour huit participants présents ce jour-là : Félicitations !

Célia THIMON a remporté une médaille d'or arrivant première de sa catégorie et une coupe en arrivant première en Quyen (enchaînement de techniques). Dylan THIMON et Delphine DEBARGE ont été tous deux médaillés d'argent. Merci à mes champions qui se sont levés tôt un dimanche matin pour honorer les couleurs de leur club et de leur village. Je suis fier de l'ensemble de mon équipe car à chaque tournoi nous avons la chance d'entendre le nom de BRAS cité pour les récompenses.

Merci à Malone, Bastien, Victoria, Amandine, Thomas, Dylan, Célia et Delphine, sans oublier ceux qui n'ont pas pu être présents. Je tiens aussi et surtout à remercier Evelyne DEBARGE qui depuis le début de la saison est à nos côtés, assurant les entraînements en attendant mon retour sur les tatamis. Elle a mené nos pratiquants à la victoire !

Nous avons participé à la nuit des Arts Martiaux à MAZAUGUES le 13 juin.

Notre spectacle de fin d'année du 28 juin à la Salle des Fêtes de BRAS, nous a permis de fêter nos 5 ans d'existence. Didier DEBARGE - vvd.club.hyvong@free.fr



## BRÈVES Qu'on se le dise !

#### Des écrivains à Bras

Avec le printemps, fleurissent les ouvrages d'auteurs Brassois :  
- « *Comment Thérèse visita la Russie et le Kazakhstan* » de Sœur Tamara (Éditions du Carmel, collection « Témoins de Vie »).  
- « *L'Apocalypse de l'Invisible* » de M. Jean-Paul BARRY (Éditions de la FFH).  
- « *Ombres et Silences* » de Mme Héléne PERRAUD BOUSSARD (Éditions Soleils Pastoraux).

#### Météo Bras

Nous avons la chance de bénéficier d'un site météo très complet dédié exclusivement à la commune, créé par un passionné, M. COLLE. Nous vous invitons (les agriculteurs notamment) à le consulter : [meteobras.norecords.org](http://meteobras.norecords.org)

#### Félicitations à Alexia Quero

Elle a débuté à 6 ans le football à Bras et intègre prochainement les U19 nationaux à l'O.M.

#### Reprise des cours de Provençal

Le mardi de 18h00 à 20h00 à la salle « étage mairie ». Organisé par le F.E.P.

Renseignements : Mme COQUILLAT : 04 94 69 98 55

## NAISSANCES

■ PONSI Emma Cristelle, née le 21 février à Brignoles de PONSI Jean-Sébastien et GENTILLI Marianne  
■ CORTES Leya Antoinette Carmen, née le 13 mars à Brignoles de CORTES Jean et FABBIANI Fiona  
■ AMBARD Liam Adam Roger, né le 14 mars à Brignoles de AMBARD Vincent et DJIDJELLI Soumia  
■ MUNOZ Manuel Alain Jeannot, né le 15 mars à Aix-en-Provence de MUNOZ Juan et VEAU Ophélie  
■ ALEXANIAN André Bernard, né le 17 mars à Brignoles de ALEXANIAN Christian et HOVSEPYAN Anna  
■ LUPERINI TAM TSI Myane Chun Qing, née le 24 mars à Brignoles de LUPERINI Simon et TAM TSI Marine  
■ JAUMAUX Keyliah Ana Valérie, née le 10 avril à Brignoles de JAUMAUX Thomas et PEPE Marina  
■ DONDON-TRUBNER Ilyanna Françoise Espérance, née le 29 avril à Brignoles de DONDON Maurice et de TRUBNER Christelle  
■ FUTOL Hector Marc Thomas, né le 2 mai à Aubagne de FUTOL Vincent et MARC Axelle  
■ JOOS Nathéo Antoine Lucas, né le 11 mai de JOOS Clément et TASSARRA Adeline ■

## MARIAGES

■ WEBER Franck et STARON Angélique Françoise Elisabeth, le 28 février  
■ COSTES Yann Renaud Raymond et Audrey GIANNUZZI, le 25 avril ■

## DÉCÈS

■ TRESTOUR Corine Blandine, le 21 février  
■ NENNA Antoinette, le 23 février  
■ RAMPAL Alexandre Justin, le 28 février  
■ DE PALMA Gérald César Raymond, le 2 avril  
■ LOUCHE Yvonne Mireille Marie, le 3 mai  
■ MIEUX Marie-Joëlle Andrée, le 4 mai ■



## ÉDITO

### Le Mot du Maire

Un an après les élections, notre volonté reste inchangée : être au plus proche de vos préoccupations et travailler sérieusement.

Malgré un contexte toujours plus difficile, notre équipe maintient un niveau d'investissement soutenu avec de nouveaux aménagements qui viennent de se terminer :

- La réhabilitation des abords de la salle polyvalente avec la création d'un véritable lieu de vie intergénérationnel. Les abords de rivière sont toujours des lieux privilégiés et à préserver. Les nouveaux équipements ont été conçus avec une intégration paysagère maximale et pourront accueillir de nombreuses manifestations, contribuant ainsi à la qualité de vie de notre village ;
- La création d'un nouveau parking en centre village de 14 places situé rue Gambetta. Cette réalisation remplira plusieurs fonctions : sécuriser le cheminement piéton par la création d'un trottoir, augmenter l'offre de stationnement résidentiel et soutenir nos commerces du centre village.

Aujourd'hui, nous nous tournons vers l'avenir dans le respect de nos engagements de campagne avec de nouveaux projets et notamment pour 2015 :

- La création d'un parking rue de l'Égalité et la réhabilitation de la voirie ;
- L'étude de réhabilitation du stade municipal. L'euro 2015 nous donne la possibilité de bénéficier d'aides financières importantes, nous agissons en collaboration avec le club de foot pour ne pas passer à côté d'une telle opportunité ;
- La construction d'une crèche qui sera intégralement financée par la Communauté de Communes Sainte Baume Mont Aurélien (investissement mais aussi coût de fonctionnement) ;
- La réfection de la toiture de l'ancienne Mairie et ancienne Poste afin de préserver notre patrimoine et nos racines ;
- La mise en place de nouveaux mobiliers urbains qui vous permettront de profiter des espaces de vie de notre village ;
- L'amélioration de la signalétique commerciale pour un soutien omniprésent pour nos commerces de proximité ;
- la reconquête foncière de la Colline Saint Pierre pour une mise en valeur de notre Patrimoine Historique.

La dynamique des investissements ne serait rien sans une politique évenementielle qui soit un véritable moteur en termes d'image mais aussi pour le développement économique de notre village. Nos actions combinées à celles de nos associations permettent de vous divertir mais aussi d'attirer les touristes et la population des Communes alentours.

Ensemble faisons rayonner Bras !

*Franck Pero*

*L'intégralité du journal est disponible en ligne avec possibilité d'agrandissement pour les malvoyants.*

« Le Journal de Bras », journal municipal trimestriel n° 24

édité par le village de Bras,

Équipe rédactionnelle : Jean Pierre RIVIER, Dominique DE PUYDT, Anne COUPLEZ, Aline COLLODELLO, Christel SAÏDANE, Béatrice SOSCIA

Didier DEBARGE, Elen CHARLET, Pascal GAUTHIER

Rédactrice en chef : Anne COUPLEZ

Directeur de la publication : Franck PERO

Imprimeur : INAPOLEGRAPHIQUE, 13400 Aubagne